

CAPL Cat A du 17/06/2019

MOUVEMENT DE MUTATION

Siégeaient pour la CGT : Valérie BOURGEOIS, Nathalie MARSOL, Fabrice BOURGEOIS (en tant qu'expert)

A l'ordre du jour

- Approbation du PV de CAPL du 13/11/2018
- Mouvement local de Mutation des agents A au 01/09/2019

Les élus CGT ont lu la déclaration liminaire suivante :

Madame la Présidente ,

Cette CAP s'ouvre dans un contexte que l'on peut qualifier, sans trop exagérer, de stupeur et de tremblement de terre pour tous les personnels de la DGFIP.

Aux difficultés croissantes liées aux suppressions de postes et au manque toujours plus criant de moyens, s'ajoutent désormais la peur pour leur avenir professionnel.

Les plans de "géographie revisitée" du réseau viennent enfin d'être communiqués et toutes nos craintes étaient bien justifiées.

Inutile de nous donner les arguments habituels de nécessaire adaptation, de la soi-disant efficacité du regroupement des structures , du redéploiement des personnels pour un meilleur confort de gestion, et cætera , et cætera,... Gardez ça pour la campagne de communication !

Tout cela, nous l'avons trop entendu et toutes les fermetures et restructurations passées n'ont été faites que dans le seul but idéologique et non rationnel de satisfaire les financiers et leurs complices à la tête de toutes les instances dirigeantes. Les faits sont têtus : les suppressions de services n'ont jamais conduit à une amélioration de leur fonctionnement.

Nous ne sommes plus des enfants à qui on peut raconter de belles histoires pour s'endormir. A terme, il s'agit bien de la fin à terme de l'administration des Finances Publiques, indépendante, présente sur les territoires et accessible à tous les citoyens.

A rajouter également que ces projets de destruction du réseau ne peuvent se faire sans la dite réforme de la Fonction Publique, en cours d'examen, et qui n'a pour unique but que de casser les règles de gestion et de généraliser le recours massif aux contractuels, plus corvéables et jetables selon les besoins ou les caprices.

La casse du statut des fonctionnaires est intolérable. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de supprimer encore plus de fonctionnaires et de détruire le Service Public indépendant de toute logique financière et accessible à tous les citoyens sans distinction.

Aujourd'hui, nous allons examiner les mutations des collègues et sûrement que des désirs vont être satisfaits sur l'instant. Cependant, ils ne devront pas chercher à trop s'installer. Malgré vos propos qui se veulent rassurants, viendra le temps de la mobilité forcée pour tout le monde !

La restructuration massive du réseau va entraîner un effet « shaker », sans que tout le monde puisse trouver sa place.

Alors, Mme la Directrice, nous allons, malgré tout, jouer le jeu du dialogue social dans cette CAP.

Mais de votre côté, souhaitez-vous faire de cette instance un lieu de travail, de dialogue et de concertation ?

Considérez-vous les représentants syndicaux de la catégorie A comme des cadres responsables ?

Si tel est le cas nous demandons pour l'avenir à obtenir systématiquement l'ensemble des documents complet et à jour.

En effet, comment préparer une CAP sans le tableau des ETP réels et implantés, sans un prévisionnel des départs à la retraite digne de ce nom ?

De notre côté, nous ne concevons pas d'aborder ce nouveau mandat autrement qu'en défendant à la fois les agents et les structures.

Section du Lot du Syndicat National des Finances Publiques CGT

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Approbation du PV de la CAP du 13/11/2018

Les élues CGT se sont abstenues, puisqu'elles n'étaient pas présentes lors de cette CAP, qui s'est tenue avant les élections.

Mouvement de mutation au 01/09/2019

RAN de GOURDON : Un seul mouvement sur cette RAN, celui d'Alain MONTOURCY, qui obtient le poste d'adjoint à la Trésorerie de St Céré. Cette affectation correspondant au premier vœu de l'agent, la CGT s'est prononcée pour ce mouvement, sans pour autant s'en réjouir, puisqu'il s'agissait d'un choix contraint par la fermeture de la trésorerie de Martel. Nous avons rappelé que cette fermeture entraînait pour l'agent quelques 65 km de trajet supplémentaire chaque jour, avec toutes les conséquences familiales, financières, physiques et morales que cela engendre. Nous avons donc alerté la directrice sur la multiplication de ce genre de cas dans le cadre de son funeste projet de géographie revisitée. Comme à son habitude, toute l'empathie de la directrice envers ses agents s'est résumée en un laconique « je sais ».

RAN de CAHORS :

- Conformément à sa fiche de vœux, Madame Caroline LECARDONNEL a été affectée à la TP de Cahors.
- L'essentiel du débat a porté sur l'affectation en local de Madame Delphine SAGOT, qui a obtenu un poste « contrôle » en CAP nationale. Les élues CGT s'étaient déjà interrogées quant à l'obtention de ce poste lors de la publication du mouvement national : les postes PCE et PCR (respectivement 4 et 3), étant en effet tous pourvus. D'après la direction, Delphine SAGOT a pu obtenir ce poste suite à une erreur commise lors de la création du PCR : contrairement à ce qu'il avait été dit aux agents issus de la filière fiscalité immobilière, prioritaires sur les postes du fait de la suppression des leurs, il semblerait que 2 d'entre eux soient considérés en surnombre. Les élus CGT ont dû très lourdement insister pour obtenir des réponses aux inquiétudes légitimes des agents en poste : dans la mesure où il y aura à compter du 1^{er} septembre, 4 agents pour 3 chaises, il leur a été confirmé que c'est bien la règle de l'ancienneté qui s'appliquera. Les représentants du personnel veilleront à ce que ce que l'ensemble des garanties promises aux agents du PCR figurent bien au PV de la CAP, et soient respectées par la suite...

Cette fois encore, un manque de transparence évident est à déplorer.

- Concernant les agents affectés en direction, impossible d'obtenir davantage de précisions de la part de la directrice : Le respect ou non des souhaits exprimés par les agents affectés à la direction sera fonction des réorganisations en cours. Car en direction, si on n'a plus d'agents, on a encore des idées... comme scinder le pôle métier entre gestion fiscale et gestion publique, ou recréer un poste d'assistant de prévention à temps complet (poste supprimé il y a 6 mois!).

Faire du neuf avec du vieux, c'est toujours travailler...